



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/643

Attribution de subventions de fonctionnement aux huit lieux conventionnés "Scènes découvertes" pour un montant global de 360 000 euros sur les enveloppes Fond d'intervention culturel et Fonds d'intervention musiques actuelles - Approbation de conventions d'application

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 25 ET 26 MARS 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1^{ER} AVRIL 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 AVRIL 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme FRÉRY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BRUVIER HAMM (pouvoir à M. GENOUVRIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/643 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX HUIT LIEUX CONVENTIONNES "SCENES DECOUVERTES" POUR UN MONTANT GLOBAL DE 360 000 EUROS SUR LES ENVELOPPES FOND D'INTERVENTION CULTUREL ET FONDS D'INTERVENTION MUSIQUES ACTUELLES - APPROBATION DE CONVENTIONS D'APPLICATION (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'aide à la création et l'accompagnement des compagnies, groupes et artistes émergents constituent un axe stratégique fort de la nouvelle politique culturelle engagée par la Ville de Lyon. Le dispositif Scènes Découvertes contribue à structurer cette orientation avec la mise en réseau et l'aide au fonctionnement de lieux qui accueillent des artistes en création.

Cette délibération témoigne d'un soutien accru de la Ville à ce dispositif qu'elle avait initiée en 2002 avec l'Etat, tous deux rejoints par la Région en 2010.

Aujourd'hui, ce dispositif de soutien à la création artistique regroupe 8 salles de spectacle :

- 4 théâtres : Théâtre de l'Elysée, Théâtre des Clochards Célestes, Théâtre des Marronniers, Espace 44 ;
- 1 lieu de cirque : L'école de cirque de Ménival ;
- 2 salles de concert : A Thou Bout d'Chant et le Kraspek Myzic ;
- 1 salle dédiée à la danse : Le Croiseur.

Les objectifs sont les suivants :

- faciliter une meilleure diffusion des premières œuvres et leurs rencontres avec le public en accordant la priorité à la programmation d'artistes émergents locaux et régionaux ou ayant une approche artistique innovante ;
- permettre un accompagnement professionnel renforcé des équipes et des artistes en création en mettant à leur disposition les moyens de développer leur projet (salle en ordre de marche, personnel, outils de communication, ...)
- élaborer et mettre en œuvre des projets d'action culturelle et d'éducation artistique ;
- encourager l'implication de chacune des scènes découvertes dans le réseau en participant à des événements communs et en développant des outils mutualisés.

En 2019, une convention d'objectifs triennale avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes a été votée pour les années 2019-2021 avec les associations suivantes, gestionnaires des lieux : Les Clés de la Lune (A Thou Bout d'Chant), la MJC de Ménival (Ecole de cirque de Lyon), Si, tu... (Théâtre de l'Elysée), les Clochards Célestes, les Marronniers.

Pour Lerockepamort (Kraspek Myzic), l'Espace 44 et Désoblique (Le Croiseur), la convention a été signée uniquement avec la Ville de Lyon.

2021 est la dernière année de ces conventions pluriannuelles et sera une année de bilan partagé et d'écriture des perspectives du dispositif des Scènes découvertes.

Au cours de la saison 2018-2019 (saison type hors Covid-19), les Scènes découvertes ont accueilli 57 168 spectateurs et spectatrices autour de 380 spectacles soit 1 691 représentations, ce qui témoigne de leur dynamisme sur le territoire.

Pour aider les artistes durant la crise du Covid-19, le réseau des Scènes découvertes a lancé dès le mois de juin 2020 l'initiative « Nos lieux sont fermés au public mais ouverts aux artistes ». Leurs salles ont été mises à disposition des équipes artistiques pour des résidences de création durant l'été et les autres périodes de fermeture au public.

Plusieurs lieux du réseau ont bénéficié du fonds d'urgence et pu aider à leur tour les compagnies qu'ils accompagnaient. Il est à souligner que la distanciation sociale engendre des coûts d'ouverture particulièrement importants pour les Scènes découvertes au regard de leurs petites jauges.

Malgré les incertitudes fortes qui demeurent sur les conditions d'ouverture des salles de spectacles en général et particulièrement des petites jauges comme toutes les Scènes découvertes, le soutien de la Ville reste déterminant pour les aider à supporter les charges fixes de leurs structures, leur permettre de continuer à accueillir des artistes en résidence et penser quand cela est possible à des événements hors les murs dans l'espace public.

Vous trouverez ci-dessus une présentation succincte de 8 Scènes découvertes lyonnaises.

I- Théâtre des Clochards Célestes – 51 rue des Tables Claudiennes à Lyon 1^{er} :

Situé sur les pentes de la Croix-Rousse, le Théâtre des Clochards Célestes dispose d'une salle de 49 places. Lieu de diffusion de compagnies locales émergentes, il partage sa programmation entre spectacles dédiés au jeune public et adolescent-es et spectacles pour adultes. La direction s'engage en faveur de l'accompagnement des jeunes équipes artistiques en mettant à disposition son théâtre en ordre de marche, en délivrant des conseils aussi bien artistiques qu'administratifs, en diffusion et en communication et en offrant des co-productions aux compagnies associées. De nombreuses actions culturelles sont développées autour des spectacles, notamment pour les publics scolaires ; la pratique amateur est encouragée par des ateliers et des stages pour tous les âges. Le lieu est dirigé depuis 2016 par Louise Vignaud, suite au départ à la retraite d'Elisabeth Saint-Blancat, directrice depuis sa création en 1978. Elle achèvera son mandat à la fin de la saison.

Durant la saison 2019-2020, 279 représentations étaient programmées – soit 36 spectacles dont 9 jeunes publics, 28 accueils de compagnies, dont 5 associées, en majorité des compagnies émergentes. 166 représentations ont pu avoir lieu avant le premier confinement – soit 25 spectacles, qui ont mobilisé 5 301 spectateurs et spectatrices (9 380 en 2018-2019), et 21 compagnies accueillies soit 176 jours de résidence. 63 ateliers pédagogiques ont également été organisés par l'équipe ainsi que des *Dimanches aux Clochards Célestes*. Des travaux ont été réalisés avec l'aide en investissement de la Ville, et le lieu est resté ouvert durant l'été pour accueillir des compagnies de juin à août (six compagnies en salle de répétition soit 37 jours et quatre au plateau soit 27 jours).

Pour la saison 2020-2021, 252 représentations étaient initialement programmées – soit 31 spectacles (dont 7 jeunes publics) ainsi que 5 spectacles reportés lors de la première vague de l'épidémie de Covid-19 et l'accueil de 30 compagnies. Cinq compagnies associées bénéficient d'un accompagnement renforcé (apport en co-production croissant par rapport à la saison précédente - 1 500 euros, un mois de répétitions dans la salle de répétition et cinq jours au plateau, défraitements forfaitaires pour les personnes en

tournée, soutien technique et administratif). Il s'agit du *Collectif 70*, *Offense*, *La Volière*, *PTUM*, *la compagnie du Sabir*. Les compagnies continuent à être accompagnées et créer dans les murs du théâtre durant la deuxième vague de l'épidémie.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 269 575 euros avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 95 000 euros
Etat : 30 000 euros
Région Auvergne Rhône-Alpes : 25 000 euros
Mécénat : 2 000 euros
Recettes propres : 84 200 €

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 75 000 euros au Théâtre des Clochards Célestes.

Pour mémoire :

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 70 000 euros
Subvention d'investissement reçue au titre de l'année 2020 : 17 500 euros
Subvention exceptionnelle reçue dans le cadre du fonds d'urgence en 2020 : 20 000 euros

II- Espace 44 - 44 rue Burdeau à Lyon 1^{er} :

L'Espace 44 a été fondé en 1986 par André Sanfratello et Daniel Geiger et s'est installé dans un lieu anciennement dénommé Lyon Scène, où il développe une activité de création et d'accueil théâtral depuis ses débuts. Dirigé par André Sanfratello, comédien et metteur en scène, ce théâtre de 45 places donne la priorité à la mise en scène de textes contemporains.

Depuis de nombreuses années, il consacre une partie de sa programmation à de jeunes compagnies auxquelles il donne l'occasion de monter leurs productions et de rencontrer un public en majorité lyonnais. Dans le même temps, il permet à de jeunes auteurs et autrices contemporains de voir leurs textes portés à la scène. Il s'investit également dans les actions de proximité et en partenariat avec le secteur scolaire. L'Espace 44 programme chaque année des spectacles jeune public lors des vacances scolaires.

Durant la saison 2019-2020, l'Espace 44 a pu proposer au public lyonnais avant le confinement 32 spectacles (43 prévus initialement) soit 193 représentations et mobiliser 4 785 spectateurs et spectatrices (40 spectacles, 265 représentations et 7 615 spectateurs et spectatrices en 2018-19). Le théâtre a accueilli 25 compagnies de la région Auvergne-Rhône-Alpes Auvergne (33 en 2018-19) et 7 équipes en résidence soit 35 jours de mise à disposition. Le lieu est également resté ouvert de juin à septembre avec 83 jours d'accueil d'équipes artistiques (Aquarium ciné-café, Cie Espace 44, école Arts en scène, etc). 12 spectacles ont été annulés soit 117 représentations.

Pour la saison en cours, étaient prévus initialement 32 spectacles dont 28 créations en résidence, par de jeunes compagnies, avec à la fois de nouvelles créations et des reports de spectacles programmés durant la première vague de la pandémie. L'Espace 44 continue à porter une attention particulière aux jeunes artistes à la sortie des écoles de formation lyonnaises (Arts en scène, GEIQ Théâtre, Conservatoire à rayonnement

régional de Lyon, La Scène sur Saône,...). Le lieu continue à accueillir des équipes artistiques durant la fermeture au public (par exemple en novembre *Compagnie du 8^{ème} Sens, Théâtre Ishtar, Compagnie des Incarnés*).

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 158 000 euros avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 50 000 euros
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 20 000 euros
Recettes propres : 32 000 euros

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 40 000 euros à l'Espace 44.

Pour mémoire :

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 40 000 euros
Subvention exceptionnelle reçue dans le cadre du fonds d'urgence en 2020 : 20 000 euros

III- Le Théâtre des Marronniers – 7 rue des Marronniers à Lyon 2^{ème} :

Le Théâtre des Marronniers est dirigé par Yves Pignard depuis 1991. Installé au cœur de la Presqu'île, près de la place Bellecour, il dispose d'une salle de 49 places. Il propose des textes classiques et contemporains, des concerts littéraires ou lyriques, un travail sur la tradition orale, ou des spectacles sur la transmission de la mémoire. Dans ce cadre, il ouvre ses portes à de jeunes équipes émergentes qui bénéficient d'un accueil en résidence de plusieurs semaines et de l'assurance d'un nombre important de représentations. Enfin, l'équipe du théâtre développe des partenariats avec les établissements d'enseignement artistique (théâtre et musique) et ouvre son plateau aux travaux de fin d'études des jeunes artistes. Le théâtre bénéficie du soutien financier d'un ensemble de partenaires privés, réunis au sein du Club des Marronniers.

Lors de la saison 2019-2020, le théâtre a accueilli 3 152 spectateurs et spectatrices autour de 12 spectacles pour 80 représentations (4 458 spectateurs et spectatrices pour 17 spectacles et 113 représentations en 2018-19). 13 compagnies ont été accueillies (16 en 2018-19) et 21 compagnies en résidence soit 174 jours de résidences. Les équipes artistiques associées ont chacune pu bénéficier de 6 jours de théâtre en ordre de marche (plus des jours sans régisseur), suivies de séries de 5 à 12 représentations, ainsi que d'un appui en communication, en technique, et d'un accompagnement administratif sur demande. 37 représentations ont été annulées du fait de la pandémie. Le lieu est resté ouvert de juin à septembre et a accueilli 10 équipes artistiques soit 40 jours de mise à disposition.

La saison 2020-2021 devait initialement permettre l'accueil de 15 compagnies pour 120 représentations et le développement de cinq Rencontres des Marronniers (conférences-lectures sur les écritures contemporaines en partenariat avec l'Union des Ecrivains Rhône-Alpes et l'Espace Pandora avec Mohamed-Iyad Smaïne comme lecteur associé), la poursuite des partenariats (formation professionnelle Arts en Scène, le Conservatoire et le Pôle lyrique d'excellence ; Rectorat de Lyon, Troisième Bureau, Espace Pandora, école Emile Cohl, SEPR, etc), la mise en place d'ateliers-théâtre avec le GEM. Un événement a été organisé en septembre dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, avec

400 visiteurs sur l'ensemble du week-end. Depuis le deuxième confinement, les compagnies programmées bénéficient de temps de résidence supplémentaires. Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 194 000 euros avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 45 000 euros
Etat : 15 000 euros
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 15 000 euros
Métropole : 26 508 euros
Mécénat : 39 500 euros
Recettes propres : 46 500 euros

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 45 000 euros au Théâtre des Marronniers.

Pour mémoire :

Subvention reçue au titre de l'année 2020 : 45 000 euros
--

IV- Théâtre de l'Elysée – 14 rue Basse Combalot à Lyon 7^{ème} :

L'Association Si, Tu... développe au sein du Théâtre de l'Elysée, depuis une quinzaine d'années, une programmation théâtrale de spectacles majoritairement créés par des équipes artistiques locales, émergentes et novatrices, jeunes ou parfois inscrites depuis plus longtemps dans le paysage lyonnais. La direction accompagne ces équipes en proposant des résidences de travail, et en associant certaines pour l'élaboration de projets plus conséquents. L'Elysée s'est créé une identité de recherche et révélateur de jeunes talents. Situé au cœur du quartier de la Guillotière à Lyon, le lieu dispose d'une jauge de 56 places. L'importance relative de sa scène et sa modularité sont appréciées des compagnies. Aménagée dans un ancien cinéma, la salle est atypique, peinte en blanc avec balcon.

Par ailleurs, l'Elysée et son directeur Jacques Fayard sont à l'origine du Programme *Balises* qui offre une visibilité accrue à certaines pièces sélectionnées par les structures culturelles partenaires à l'échelle de l'agglomération.

Lors de la saison 2019-2020, avant le confinement, le Théâtre de l'Elysée a proposé au public lyonnais 85 représentations soit 18 spectacles (21 en 2018-19) dont 7 créations et mobilisé 3 657 spectateur-trice-s spectateurs et spectatrices (3 957 en 2018-19). 19 équipes ont été accueillies (27 en 2018-19) ; le plateau a été mis à disposition de 4 compagnies (7 en 2018-19) pour 145 jours de résidences. Le lieu est resté ouvert durant l'été et a mis sa salle de répétition à disposition de 4 compagnies (*Théâtre Oblique*, *Anteprima*, *La Boulangerie*, *La 6^{ème} cervicale*) soit 48 jours d'accueil. 10 projets dont 5 spectacles ont été annulés à cause de la pandémie soit 60 jours de résidence et 30 jours de jeu annulés. Si certains partenariats se sont poursuivis (collège Clémenceau, festival Sens Interdits, salon Fanzin Moul, Conservatoire), d'autres ont été annulés en raison du confinement (festival Utopistes, Hallucinations collectives, MJC Jean Macé,...).

Pour la saison 2020-2021, la programmation a été initialement conçue de manière évolutive, notamment afin de pouvoir intégrer des reports en février-mars. 21 levers de rideau ont eu lieu de septembre à fin octobre. Les accueils de compagnies et de professionnels se poursuivent depuis, avec par exemple la *Compagnie des Non-alignés*,

ou encore l'accompagnement du projet de music-hall de la compagnie *La Boulangerie*. La poursuite des partenariats avec le Conservatoire, l'École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (ENSATT), l'école Arts en scène, les Subsistances, ou encore le festival Sens Interdits est prévue.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 172 800 euros avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 65 000 euros
Etat : 35 000 euros
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 25 000 euros
Recettes propres : 35 000 euros

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 60 000 euros à l'association Si Tu...

Pour mémoire :

Subvention reçue au titre de l'année 2020 : 60 000 euros
Subvention exceptionnelle reçue dans le cadre du fonds d'urgence en 2020 : 17 000 euros

V- MJC de Ménival - 29 avenue Ménival à Lyon 5^{ème} :

La MJC de Ménival a mis en place, en 1992, des ateliers de découverte du cirque qui se sont rapidement développés et transformés en véritable école de cirque.

Aujourd'hui l'Ecole de cirque de Lyon (au sein de la MJC Ménival) propose une immersion dans la découverte des arts du cirque sous différentes formes :

- par les pratiques amateurs dans une démarche d'éducation populaire et citoyenne ;
- par une formation préparatoire aux écoles supérieures en arts du cirque, soutenue par la Région Auvergne Rhône-Alpes et la DRAC Auvergne Rhone-Alpes ;
- par une programmation qui privilégie les compagnies émergentes grâce au dispositif Scène Découvertes.

Actrice de l'émergence, elle a élaboré un projet d'accompagnement des jeunes artistes circassien-nes sur le chemin de l'insertion professionnelle et de la première rencontre de leurs créations avec le public avec notamment des temps de résidence au sein de la MJC de Ménival ; la mise en place de partenariats avec les acteurs de cirque professionnels lyonnais et régionaux : *compagnie MPTA, Les Subsistances, La Cascade* en Ardèche par exemple ; des conseils et accompagnement en structuration de leurs projets et compagnies.

L'école développe également des passerelles entre les artistes de la Scène découvertes, les élèves en formation préparatoire et les projets d'éducation artistique (3 compagnies accompagnées par saison).

Plus largement, l'Ecole de cirque de Lyon organise régulièrement des spectacles et des manifestations, dans la salle de spectacle (jauge de 120 places) de la MJC et également en extérieur, avec le festival *Eclats de Cirque*, début juin, soutenu par la Politique de la Ville dans le parc de la Mairie du 5^{ème} arrondissement.

Sur la saison 2019/2020, l'association a pu proposer 9 représentations jusqu'à mars. Toutefois, tous les contrats de cession ont été honorés pour soutenir la jeune création. Elle a accompagné la Compagnie La mob à Sysiphe, la compagnie Rêve de singe et la compagnie Cirque Pépin. Elle a organisé *La nuit du jonglage*, dans le cadre de la première édition de la *Nuit du Cirque* (15 novembre 2020).

Le projet de la Scène découvertes 2020/2021 est bousculé par les travaux de la MJC qui impacte l'activité sur toute la saison. Seule la présentation des élèves en formation sera programmée en juin 2021. Une programmation hors les murs est prévue : la Cie EAEO devait être programmée pour la Nuit du Cirque aux Subsistances (date reportée en novembre 2021). La soirée "Piste ouverte" est programmée en clôture de saison au Centre culturel de la Mouche à Saint Genis Laval. En dehors de la programmation, cette année sera concentrée sur des apports en co-production pour des créations programmées durant la saison 2021/2022. Les compagnies soutenues seront la compagnie Les Copycats et la Compagnie toi d'abord (qui crée un projet avec la Compagnie 126 kilos).

Le budget prévisionnel 2021 du volet Scène découvertes de l'association est de 55 800 euros avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 20 000 euros
Etat : 30 000 euros
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 2 000 euros
Recettes propres : 3 800 euros

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 20 000 euros à la MJC de Ménival.

Pour mémoire :

Subvention reçue au titre de l'année 2020 : 15 000 euros
Pour mémoire, subvention 2021 de fonctionnement – vie associative de la MJC Ménival : 230 868 euros

VI- A Thout Bout d'Chant – 2 rue du Thou à Lyon 1^{er} :

L'association Les Clés de la Lune est l'association gestionnaire de la salle de concert A Thou Bout d'Chant co-dirigée par Lucas Rouillet-Marchand et Matthias Bouffay. Le projet artistique et culturel est dédié à la chanson française avec, pour objectifs, de découvrir de nouveaux talents et d'accompagner les jeunes artistes sur la voie de la professionnalisation grâce à différents dispositifs : une programmation de concerts mêlant têtes d'affiche et artistes locaux émergents, des Tremplins Découvertes, des résidences, des soirées slam, des scènes ouvertes.

Lors de la saison 2018/2019, la salle A Thou Bout d'Chant a accueilli 68 groupes (dont 55% sont émergents), 75 représentations pour une fréquentation de 5 495 spectateurs et spectatrices. Elle a accompagné 2 équipes musicales tout au long de la saison, dans le développement de leur projet, passant par plusieurs étapes : la mise à disposition de la salle pour une résidence en présence du régisseur ou d'un professionnel ; des premières parties d'artistes professionnels qui permettent une première rencontre avec le public ; des dates en tant qu'artiste principal ; des rendez-vous d'échange sur le projet avec l'équipe de la salle ou des professionnels du milieu musical.

La crise du Covid a fortement ralenti les activités de l'association, surtout celle de diffusion. Malgré la jauge limitée puis le couvre-feu, tous les concerts de septembre et octobre 2020 ont pu être maintenus. Durant les périodes de confinement en revanche, les concerts programmés ont dû être reportés.

La finale du Tremplin découverte en septembre 2019 a pu être organisée au sein du Théâtre la Comédie Odéon et l'association accompagne désormais Oscar Les Vacances (vainqueur du tremplin) et Slamourai (artiste choisi par l'équipe) pour cette nouvelle année. Le tremplin devait être relancé en janvier 2021.

Enfin la structure prévoit dès que cela sera possible, et notamment grâce aux subventions d'investissement de la Ville de Lyon, d'ouvrir le studio de répétition situé au sous-sol de ses bureaux. Il sera ouvert aux artistes professionnels et amateurs.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 209 903 euros avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 45 000 euros
Etat : 10 000 euros
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 25 000 euros
Sociétés civiles : 22 200 euros
Recettes propres : 77 771 euros

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 40 000 euros à l'association Les clés de la lune.

Pour mémoire :

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 35 000 euros
Subvention exceptionnelle reçue dans le cadre du fonds d'urgence en 2020 : 10 000 euros

VII- Le Kraspek Myzic – 20 montée Saint-Sébastien à Lyon 1^{er} :

Le Kraspek Myzic est une salle de concert d'une jauge de 80 places, gérée par l'association Lerockepamort et soutenue dans le cadre du dispositif Scènes découvertes depuis 2013. Elle accueille des groupes et des artistes pour des répétitions, des shows cases ou des concerts permettant au public lyonnais d'écouter et de découvrir des artistes locaux en émergence. Le Kraspek Myzic propose également un espace disques contenant mille références de labels indépendants tous genres musicaux confondus.

La programmation est dédiée à la scène émergente et indépendante avec une sensibilité artistique clairement définie autour du folk et pop, favorisant les formations acoustiques et mêlant groupes locaux et internationaux, toujours dans une optique de découverte et de soutien aux projets émergents. Le Kraspek Myzic accueille également des groupes pour des résidences et pour des répétitions régulières au cours de l'année. Pour permettre à ces groupes de trouver d'autres lieux de diffusion au niveau régional et national, des liens ont été créés avec un réseau de salles et d'organisateur partageant les mêmes valeurs artistiques.

Lors de la saison 2018/2019, 171 groupes (dont 53 % lyonnais) ont été accueillis au Kraspek lors de 82 concerts pour une fréquentation de 2 320 personnes. 7 groupes émergents ont été accompagnés lors de résidences d'accompagnement à la professionnalisation. Soucieuse de participer à la vie locale, l'équipe du Kraspek Myzik organise des concerts des concerts dans l'espace public : *Fête de la musique*, place de la Croix Rousse, le concert de rentrée avec Médiatone, place Sathonay et des apéros concerts dans le jardin Villemanzy.

Le Rockepamort organise également trois événements spécifiques : le tremplin « *elles chantent* » consacré aux autrices interprètes féminines de la région Auvergne-Rhône-Alpes, le *Folk'em'all festival* et le festival *Plug & Play*, qui programme une vingtaine de groupes avec des premières parties dédiées aux groupes locaux et émergents.

Sur la saison 2021, l'association présente un budget prévisionnel sans recettes propres ni concerts dans la salle craignant que les petites jauges debout comme la leur ne soit pas autorisé à accueillir du public avant début 2022. La structure poursuit néanmoins des projets de production, notamment avec Médiatone et des concerts en espaces publics quand ce sera possible.

Sur la saison 2019/20, l'association a dû annuler 70 concerts et 18 résidences.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 30 396 euros avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 25 000 euros
Etat : 5 396 euros
Recettes propres : 0 euros

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 25 000 euros à l'association Lerockepamort.

Pour mémoire :

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 25 000 euros
Subvention exceptionnelle reçue dans le cadre du fonds d'urgence en 2020 : 20 000 euros

VIII- Association Désoblique – Le Croiseur – 4 rue Croix-Barret à Lyon 7^{ème} :

Le Centre de Formation Danse Désoblique créé par Blandine Martel-Basile, danseuse et chorégraphe, s'est installé au mois de juillet 2017 au Croiseur pour reprendre les missions de programmation et d'accompagnement des compagnies de danse émergentes lyonnaises, menées auparavant par l'association Scène 7. La programmation est ouverte à toutes les danses et accessible à tous publics. Une politique de communication large auprès des réseaux danse et des programmateurs est développée.

Forte de ses compétences de formation et de pédagogie, l'équipe de Désoblique s'engage à accompagner les jeunes artistes, danseurs et danseuses et chorégraphes au sein de la salle de spectacle le Croiseur. Les compagnies sélectionnées bénéficient d'un temps de résidence et d'un suivi par l'équipe en place : soutien à la structuration d'un point de vue administratif, communication, subventions, formations, réseaux de diffusion... des collaborations sont mises en place avec d'autres structures d'accompagnement : le Centre

National de la Danse, les Subsistances, le Centre Chorégraphique National (CNN) de Rillieux-la-Pape...

Un temps fort dédié aux toutes jeunes compagnies est organisé, deux fois par an, aux mois de mars et novembre, sous la forme d'un festival nommé *Impulsions*, permettant une visibilité des compagnies auprès des programmeurs. Pour la saison 2018/2019, 35 spectacles et 27 compagnies ont été accueillis pour une fréquentation de 526 personnes. 8 compagnies ont bénéficié d'un temps de résidence, soit 24 jours de disponibilité du studio.

Les compagnies suivies cette saison ont été sélectionnées sur deux appels à projet : aide à la création (5 places) et aide à la diffusion (10 places). Pouvaient postuler les compagnies de danse définies comme « émergentes » répondant aux critères cumulés ci-dessous :

- les compagnies non subventionnées, ou depuis peu, par la DRAC au titre de la création chorégraphique ;
- les compagnies ayant un besoin de visibilité dans le monde professionnel, et n'ayant pas plus de 10 dates en France sur la saison ;
- les compagnies de la région Auvergne-Rhône-Alpes en priorité ;
- les projets de solo/duo/trio seulement.

Sur les 80 candidatures, les 5 compagnies soutenues pour leurs créations avec des moyens de production sont : Cie du Tourillon, Cie Collettivo Unico, Cie Shafak, Cie Buzzing Grass et Cie Instabili. Les cies MF et La Piraterie sélectionnées la saison dernière sont toujours accompagnées en raison des annulations/reports qu'elles ont subis.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 364 750 euros avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 65 000 euros
Etat : 13 000 euros
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 15 000 euros
Recettes propres : 243 180 euros

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 50 000 euros à l'association Désoblique.

Pour mémoire :

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 40 000 euros
Subvention exceptionnelle reçue dans le cadre du fonds d'urgence en 2020 : 10 000 euros

Je vous propose d'allouer, pour l'exercice 2021, une subvention de fonctionnement à chacune de ces huit structures conformément au tableau récapitulatif ci-dessous.

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 5^e et 7^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- Les subventions de fonctionnement pour un montant global de 360 000 euros sont allouées aux associations précitées et réparties conformément au tableau ci-dessous :

THEATRE 220 000 euros	Théâtre des Clochards Célestes (1 ^{er})	75 000 euros
	Espace 44 (1 ^{er})	40 000 euros
	Théâtre des Marronniers (2 ^e)	45 000 euros
	Association Si Tu ... - L'Elysée (7 ^e)	60 000 euros
CIRQUE 20 000 euros	MJC de Ménival (Ecole du Cirque de Lyon) (5 ^e)	20 000 euros
MUSIQUES ACTUELLES 65 000 euros	Les Clés de la Lune - A Thou Bout D'Chant (1 ^{er})	40 000 euros
	Lerockepamort – Kraspek Myzic (1 ^{er})	25 000 euros
DANSE 50 000 euros	Compagnie Désoblique – Le Croiseur (7 ^e)	50 000 euros
TOTAL		355 000 euros

- 2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2021 selon la répartition suivante :
- pour les secteurs danse, cirque et théâtre, 290 000 euros sur le programme SOUTIENAC, opération FONDSFIC, ligne de crédit 42652, nature 65748, fonction 30 ;
 - pour le secteur des musiques actuelles, 65 000 euros à l'article 65748, fonction 311, programme SOUTIENAC, opération MUSIQUAC, ligne de crédit 42664.
- 3- Les conventions d'application avec les associations telles que jointes en annexe au présent rapport sont approuvées.
- 4- M. le Maire est autorisé à signer lesdites conventions d'application et à les mettre en œuvre.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET